

ADHESION AU PROGRAMME SECONDAIRE EN SPECTACLE 2022-2023

1. Offre de services de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)

L'ULSCN s'engage à offrir aux écoles participantes les services suivants :

Général

- Gérer le programme SES sur son territoire :
 - ✓ Faire la promotion du programme;
 - ✓ S'assurer du paiement des écoles (facturation, comptabilité);
 - ✓ S'assurer du respect des règlements et des valeurs du programme SES;
 - ✓ Préparer, animer, rédiger les comptes rendus et assurer le suivi des rencontres de coordination.
 - ✓ Alimenter et faire la mise à jour des informations sur la page Facebook de Secondaire en spectacle – Capitale-Nationale et sur le site Internet de l'ULSCN;
 - ✓ Assurer les relations avec les médias;
 - ✓ Présenter le guide et les outils promotionnels existants et offrir de nouveaux outils ou documents si nécessaire;
 - ✓ Dresser un bilan statistique annuel de la participation régionale au programme Secondaire en spectacle.
- Assurer les représentations régionales lorsque nécessaire;
- Participer aux rencontres de coordination provinciale (rencontres en personne ou téléphoniques);
- Élaborer un plan de commandite nécessaire au processus de recherche de partenaires.

Finales locales

- Offrir un soutien technique et professionnel en fonction des besoins et des demandes des écoles :
 - ✓ Informer, supporter et encadrer les écoles membres;
 - ✓ Soutenir sur demande, les finales locales des écoles qui débutent dans le programme ou dont la ressource est nouvelle, selon la disponibilité;
 - ✓ Assurer le respect des règlements et des valeurs du programme.

Voici d'autres implications possibles :

- Formation sur l'utilisation des différentes plateformes au besoin (YouTube, Facebook, Instagram, TikTok) ;
- Aide et support pour les montages vidéo et autre mesure prise pour la diffusion du spectacle en ligne;
- S'assurer que tous les participants ont les ressources matérielles pour y participer.

Finales régionales : 29-30-31 mars 2023 au Cégep de Limoilou

- Coordonner des finales régionales, en collaboration avec les intervenants des écoles membres;
 - ✓ S'assurer de la qualité professionnelle des événements aux niveaux organisationnel et technique;
 - ✓ Établir un horaire de chacune des journées (montage, équipe technique, formations, générales, repas, spectacle, etc.);
 - ✓ Faire un suivi sur la réception des documents envoyés par les écoles;
 - ✓ Voir à la location de matériel technique supplémentaire en fonction des devis techniques;
 - ✓ Voir à la conception, et à l'impression s'il y a lieu, du programme de la soirée, des billets de spectacle et autres documents nécessaires pour chacune des finales;
 - ✓ Recruter les formateurs, gérer les inscriptions aux formations et établir un horaire pour chaque jeune;
 - ✓ Recruter et encadrer les membres du jury;
 - ✓ Rechercher des prix pour les lauréats;
 - ✓ Assurer la captation vidéo et la prise de photos.

Voici d'autres implications possibles :

- Montage et diffusion des prestations sur les différentes plateformes;
- Plan de visibilité pour les jeunes participants (Média, journal d'école, site internet) ;
- S'assurer que tous les participants ont les ressources matérielles pour y participer.

Rendez-vous panquébécois (RVPQ) : 1^{er} au 4 juin 2023 à Laval

- Coordonner, encadrer et accompagner la délégation de la Capitale-Nationale;
- Voir à la confection et la diffusion des guides d'information remis aux participants, aux parents et aux accompagnateurs;
- Définir un signe distinctif pour la délégation (ex : t-shirt) et faire les démarches auprès d'un fournisseur;
- Inscrire tous les participants de la Capitale-Nationale dans le système prévu par l'organisation du RVPQ;
- Transmettre les documents et le matériel aux organisateurs du RVPQ dans les délais requis;
- Organiser et coordonner le transport vers le RVPQ.

Voici d'autres implications possibles :

- S'assurer que tous les participants ont les ressources matérielles pour y participer.

2. Responsabilités de l'école

En adhérant à Secondaire en spectacle, l'école s'engage à :

Informations générales

- Prendre connaissance, connaître et respecter les règlements et les valeurs de Secondaire en spectacle;
- Informer les étudiants des valeurs, des règlements et du code d'éthique de Secondaire en spectacle;
- Identifier le responsable du dossier de l'institution pour promouvoir et informer les jeunes sur le concept, participer aux rencontres de coordination et s'impliquer activement dans l'organisation ainsi que la réalisation de la finale régionale à laquelle participera l'école. *Un substitut peut être désigné pour assister aux rencontres à condition d'avoir en sa possession toutes les informations nécessaires (être en bonne connaissance des dossiers du substitué, dans le but de ne pas retarder ou nuire au bon fonctionnement).*
- Participer aux rencontres de coordination (obligatoire) :
 - ✓ 1^{ère} rencontre – Lancement du programme (En présentiel – 3 novembre 2022)
 - ✓ 2^e rencontre – Préparation des finales régionales (Virtuelle – 2 mars 2023)
 - ✓ 3^e rencontre – *Post-mortem* & évaluation (En présentiel – 4 mai 2023)

Rendez-vous Panquébécois

- ✓ Rencontre pré-départ pour les écoles participantes (mi-mai 2023)

Attention! L'absence d'un représentant de l'école aux rencontres de coordination entraîne automatiquement une amende de 100 \$.

- Payer les frais d'adhésion au plus tard le 1^{er} décembre 2022.

Finales locales (novembre 2022 à février 2023)

- Coordonner la réalisation de Secondaire en spectacle à son école, en respectant les objectifs du programme et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu;
- Assumer l'entière responsabilité de toutes les implications financières et civiles relatives à la coordination du programme dans son école;
- Identifier une personne qui sera responsable d'encadrer et d'accompagner les membres du jury lors de la finale locale et lui transmettre les outils qui lui permettront d'effectuer sa tâche correctement;
- Réaliser, **au plus tard le 28 février 2023**, une finale locale en respectant les modalités établies dans le guide d'organisation.
- **Dans la semaine suivant l'événement**, le responsable du dossier doit transmettre :
 - Via son « espace organisateur » :
 - ✓ Rapport de la finale locale
 - ✓ Fiche d'inscriptions des participants (possibilité d'inscrire seulement les lauréats)
 - ✓ Devis techniques, trames et support visuels
 - Par courriel :
 - ✓ **Photos des lauréats et projection vidéo de l'animation (obligatoire)**
 - ✓ Remise des candidatures pour les jeunes journalistes, maîtres de cérémonie, jeunes organisateurs et jeunes techniciens

Finales régionales (29-30-31 mars 2023)

- Procéder à l'achat, la vente et la distribution de billets
 - ✓ Si deux prestations aux finales régionales :
Achat obligatoire de 30 billets au coût de 10 \$ pour la finale régionale à laquelle participera l'école, et l'ULSCN offre jusqu'à 30 billets supplémentaires par établissement scolaire **gratuitement**.
 - ✓ Si une prestation aux finales régionales :
Achat obligatoire de 15 billets au coût de 10 \$ pour la finale régionale à laquelle participera l'école, et l'ULSCN offre jusqu'à 15 billets supplémentaires par établissement scolaire **gratuitement**.
 - ✓ **IMPORTANT** : Les écoles participantes aux finales régionales qui se trouvent dans un rayon de 40 km et plus du lieu de diffusion auront 7 billets par prestation à vendre au lieu de 15.
- Assurer la participation des jeunes de l'école à la finale régionale (disponibilité des jeunes et de l'intervenant);
- Diffuser les liens pour le visionnement des prestations aux étudiants et parents.

Rendez-vous panquébécois (RVPQ) 1^{er} au 4 juin 2023 Laval

- Dans le cas où les élèves de votre école sont lauréats de la finale régionale :
 - ✓ Nommer un accompagnateur, dans un ratio de 1 pour 10, qui aura comme mandat d'assister à la rencontre pré-départ du RVPQ au mois de mai et d'encadrer les participants de votre établissement au RVPQ.
Note : Un partenariat entre les écoles est accepté (*partage du salaire de l'accompagnateur*).
 - ✓ Assurer la participation de l'école au Rendez-vous panquébécois (lauréats, participants libres, jeunes journalistes, animateurs, accompagnateurs) et **remettre les fiches d'inscriptions** pour le RVPQ
 - **au plus tard le 15 avril 2023 pour les lauréats ET**
 - **au plus tard le 29 avril 2023 pour les participants libres et accompagnateurs**
 - ✓ Acquitter les frais d'inscription du RVPQ 2023 reliés à la participation des lauréats, des participants libres et des accompagnateurs de votre école. Ceux-ci sont **non remboursables après le 1^{er} mai 2023**.

3. Tarification

Le non-respect de ses engagements, peut entraîner des pénalités à l'institution scolaire :

Inscriptions de base en fonction de la population étudiante

Moins de 1000 élèves :	
2 prestations	450,45 \$ + taxes
1 prestation seulement:	304,20 \$ + taxes
1 000 élèves et plus :	
2 prestations	549,90 \$ + taxes
1 prestation seulement:	362,70 \$ + taxes

Vente de billets obligatoire

Vente de 30 billets pour les régionales = 300 \$ (30 billets à 10\$)

Si une prestation seulement = 150 \$ (15 billets à 10\$)

*** Les écoles participantes aux finales régionales qui se trouvent dans un rayon de 40 km du lieu de diffusion auront 7 billets par prestation à vendre au lieu de 15.

Finales régionales

Pour les lauréats des différents volets du programme (artistes, techniciens, animateurs, journalistes organisateurs) et pour l'accompagnateur responsable du dossier.

Tous les frais (repas, formations, techniciens professionnels) pour participer aux finales régionales sont INCLUS dans le coût d'inscription de base.

Rendez-vous panquébécois

Frais d'inscription : 190\$ + taxes / participant (lauréats, accompagnateurs)

(Inclut le transport, l'hébergement, l'alimentation, les visites touristiques, les formations, les déplacements pendant le séjour, l'encadrement professionnel)

Pour les participants non-lauréats (participants libres)

Afin de donner l'opportunité à un maximum de jeunes de vivre l'expérience du Rendez-vous panquébécois, des places de participants libres sont offertes (au même frais d'inscription que pour un lauréat). Les participants libres sont des élèves qui ont participé, ou non, au programme Secondaire en spectacle pendant l'année et qui sont intéressés à prendre part aux activités du Rendez-vous panquébécois. Ils ont ainsi l'opportunité d'assister aux spectacles des lauréats et de participer aux formations ainsi qu'aux activités récréotouristiques. Seuls les élèves des écoles participantes à Secondaire en spectacle peuvent s'inscrire au Rendez-vous panquébécois en tant que participants libres.

4. Pénalités

Le non-respect de ses engagements, peut entraîner des pénalités à l'institution scolaire.

a) Inscription

Tout retard dans le paiement entraîne des frais d'administration calculés au taux mensuel de 1,4 % (17% par année) à partir de la date de facturation.

Une inscription tardive peut être acceptée après la rencontre d'information (3 novembre 2022). Toutefois, l'école doit alors assister à une rencontre personnalisée avec l'ULSCN et payer des frais supplémentaires de 50 \$.

En cas de désistement, **aucun remboursement** des frais d'inscription de base **après le 1^{er} janvier 2023**.

b) Rencontre de coordination

Il y a trois rencontres de coordination obligatoires pour lesquelles vous serez appelés à confirmer votre présence. (3 novembre 2022 en présentiel, 2 mars 2023 virtuel, 4 mai 2023 en présentiel).

Attention ! L'absence d'un représentant aux rencontres de coordination entraîne automatiquement une amende de 100 \$.

c) Finale locale

Transmission des documents après la finale locale

Les documents doivent être remis dans la semaine suivant la tenue de la finale locale. Tout retard excessif, soit après le 13 mars 2023 entraîne une amende de 50 \$.

d) Frais d'abandon d'un participant (facturation à l'institution scolaire) :

Lauréat de la finale locale :

Abandon après le 13 mars 2023 = 50 \$

Lauréat de la finale régionale :

Abandon après le 1er mai 2023 = 50 \$

5. Aide-mémoire et dates importantes

Automne 2022

- Période d'inscription du 26 septembre au 2 novembre 2022
- Rencontre de lancement du programme (3 novembre 2022)
- Payer les frais d'adhésion au plus tard le 31 décembre 2022

Avant le 28 février 2023

- Inscription dans l'Espace organisateur (EO)
- Réalisation des finales locales

Durant la semaine suivant la finale locale

DANS L'ESPACE ORGANISATEUR

- Envoyer le rapport de la finale locale
- Compléter les fiches d'inscription des gagnants
- Envoyer Devis technique en version informatisée obligatoire
- Envoyer trames sonores en version MP3 (par courriel à l'ULSCN si plus de 100 Mo)
- Envoyer Supports visuels – projection ou captation vidéo (par courriel à l'ULSCN si plus de 100 Mo)

PAR COURRIEL À L'ULSCN

- Envoyer photos des lauréats
- Envoyer la vidéo de l'animation OBLIGATOIRE
- Soumettre les candidatures (jeunes journalistes, organisateurs, techniciens et maîtres de cérémonie)
- Facultatif - Envoyer Textes des lauréats admissibles au prix « Qualité de la langue française »
- Facultatif – Soumettre dossier de candidature « Camp chanson de Petite-Vallée »

Mars 2023

- Rencontre de préparation des finales régionales (2 mars 2023)
- Du 6 au 10 mars 2023 : REPOS BIEN MÉRITÉ ! ☺
- ATTENTION ! **Après le 13 mars 2023**, amende de 50 \$...
 - ✓ Si documents de Finale régionale non remis OU Si abandon d'un participant
- Finales régionales au Cégep de Limoilou (29, 30 et 31 mars 2023)

Avril 2023 - Après la finale régionale

- Remplir EN LIGNE, le sondage d'évaluation des finales régionales de Secondaire en spectacle
- Remplir les fiches d'inscription des lauréats (artistes, maîtres de cérémonie, animateurs, journalistes, techniciens, organisateurs et chefs de délégation) pour le RVPQ **au plus tard le 15 avril 2023**
- Remplir fiches d'inscription (participants libres, accompagnateurs) RVPQ **au plus tard le 29 avril 2023**

Mai 2023

- Participer à la rencontre en présentiel *Post mortem* & Évaluation (4 mai 2023)
- Pour le RVPQ : Rencontre pré-départ avec accompagnateurs et responsables scolaires concernés (Date à confirmer – entre le 15 et le 26 mai 2023)
- Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle (1^{er} au 4 juin 2023)